

fort a vos Prieres il mont promis de se ressouuenir de Vō dans leurs prieres Je suis.

C. G.

des Hurons. ce 22^e. may 1642.

mon tres cher fr. je vō prie de me mander si je me suis autrefois oblige a dire quelques messes reglem^t. pour nō chaque mois je ne m en souuiens pas et je ne le pourrois pas faire nō perdons icy souuent nos messes quoy que d'ailleurs nō en soyons assez chargez je ne vō parle pas des C. dont je vous escriuis il y a deux ans pō vō obtenir vne bonne mort et vne prompte deliurance du purgatoire j'en dis quelques fois pō vous quand je le puis.